

# Comment obtient-on le diplôme national du Brevet ?

Le brevet est noté sur 800 points, il faut un minimum de 400 points pour l'obtenir.

Vous serez d'abord évalué sur la base du contrôle continu, cela veut dire que **toute votre année scolaire sera prise en compte dans la notation, même les projets menés en classe comme les [EPI](#).**

Il existe **des points bonus pour le latin** :

- 10 points pour qui atteint les objectifs à minima
- 20 points pour qui dépasse ces objectifs

C'est la seule option qui peut apporter ces points bonus au collège Olibo.

## Première étape : le calcul de votre contrôle continu.

Avant la réforme, le contrôle continu correspondait à la moyenne des notes obtenues dans l'ensemble des matières durant l'année scolaire. Désormais, à la fin de l'année, les professeurs réunis vont dresser **un bilan global de votre acquisition du socle commun**. C'est ce dernier qui sera pris en compte.

**Vous pouvez découvrir le tableau ci-dessous et les « barèmes » des points**

Lors du dernier conseil de classe, vos professeurs vous attribueront un nombre de points par matière :

10 points pour alerter sur une maîtrise "insuffisante",

25 points pour signaler une maîtrise "fragile",

40 points pour souligner un travail "satisfaisant"

50 points pour valoriser une "très bonne" maîtrise.

Si vous êtes évalué à 50 points partout, vous engrangerez le maximum possible pour la partie contrôle continu du brevet, soit 400 points (la moitié de la totalité des points du diplôme).

Contrôle continu	Points	Barème
Langue française à l'oral et à l'écrit		50
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques		50
Représentations du monde et activité humaine		50
Langues étrangères et régionales		50
Systèmes naturels et systèmes techniques		50
Langages des arts et du corps		50
Formation de la personne et du citoyen		50
Méthodes et outils pour apprendre		50
<b>Total des points</b>		<b>400</b>

## **Deuxième étape : les épreuves de fin d'année :**

Il faut ajouter les points que vous aurez obtenus aux examens de fin d'année (les quatre épreuves écrites et l'oral).

Les épreuves de [français](#), de [mathématiques](#) chacune évaluées sur 100 points.

L'épreuve de [sciences](#) (SVT, sc.physiques et technologie) et celle d'[histoire-géographie-EMC](#) évaluées chacune sur 50 points

**L'ORAL** : cette nouvelle épreuve est évaluée sur 100 points